

Magazine d'informations municipales
Décembre 2012 / N° 50



info ONDRES



À LA UNE

Le **jardin public** inauguré (p. 4)

Point d'étape sur le **pôle commercial** des Allées Shopping (p. 10)

Dossier: 2008 > 2012 > 2014 le point (p. 13)

Juliette Gréco offre un récital exceptionnel à Capranie (p. 25)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Décembre 2012 / N° 50

Sommaire

04. Mairie

La Toussaint au Centre de loisirs
... et au service jeunesse
Inauguration du jardin public
Cérémonie du 11 novembre
Conseil municipal du 5 octobre 2012
Conseil municipal du 23 novembre 2012
Expression des groupes politiques

09. Environnement & Cadre de vie

L'aménagement des voies de Beyres, Choy et Piron
soumis à la concertation

10. Communauté de communes

Questions sur le pôle commercial du Seignanx
Enjeux et les conséquences des décisions du SCOT
Le SCOT, à quoi ça sert ?
Démarrage d'un chantier de fouilles archéologiques
Entre Mais 2013

13. Dossier 2008 > 2012 > 2014 le point

Éditorial
La ville à vivre et les solidarités
Le développement économique et touristique

18. Vie locale

La rétro 2012 en images
La Pinhèra de la Laguibe
Un nouveau quillier au jardin public
Le groupe Topotel en liquidation judiciaire
Dernières nouvelles d'ECLAT
Un nouveau correspondant local de Sud Ouest
Le rayonnement des échassiers landais
Le Foyer d'Éducation populaire d'Ondres
Invitation aux vœux 2013
Dynamisme en terre gasconne

23. Culture

Bibliothèque : nouveautés décembre 2012
Ça s'est passé à Capranie
Avis aux amateurs d'Histoire locale
Stage intensif de Gascon les 17 et 18 nov.
Le gascon en partage
Juliette Gréco à Capranie

26. Agenda Décembre 2012 à Mars 2013

27. Informations pratiques

Aide au chauffage
Subventions aux associations
Attention au démarchage abusif
Gare d'Ondres de nouveaux horaires
Info Conso.

28. Ondres d'hier à aujourd'hui

Un jardin public avec jeux
d'enfants et d'antan



Directeur de la publication: Bernard Corrhons. **Directeur de la communication:** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations:** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Muriel S. (la pinhèra de la Laguibe), Richard Dumas, Mathieu Zazzo, Sandrine Roudeix, IGN - 2012 - Autorisation n° 20012054. **Maquette:** Benjamin M. **Impression:** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Veert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal:** à parution.

Contact: Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondr.es.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondr.es.fr, elles seront proposées à la publication.



AVEC LE TEMPS...

À en croire les impatientes, les mêmes d'ailleurs qui nous reprochent l'imprudence, Ondres devrait se faire en un jour et, bien sûr à moindre coût, pour ne pas dire sans dépense. La récente inauguration du jardin public nous a conduit, l'espace d'un discours à mesurer le temps d'un long projet. Qu'on en juge!

L'idée de rénover le centre-bourg remonte au milieu des années 80, puis Larrendart, l'opération commerce habitat, la place, la salle Capranie, la Maison de la Petite Enfance... J'en passe assurément, mais là n'est pas l'important.

Ce jardin public, c'est le dernier effort, la cerise sur un gâteau débuté il y a 25 ans.

25 ans pour un projet symbole de continuité, de volonté, de créativité. 25 ans qui ne furent ni une sinécure, ni un long fleuve tranquille.

25 ans de discussions, mises en cause, impatiences, critiques, 25 ans en un mot de vie locale, celle qui crée l'identité et le sentiment d'appartenance. Et puis, 25 ans pour un résultat de bien bonne facture.

Ondres, bien sûr ne s'est pas faite en un jour. À regarder son histoire, outre le temps mis pour chacun des projets, on ne peut qu'être frappé par les accélérations qu'elle a souvent connues.

Que l'on en juge par ces quelques exemples...

En 1880, les écoles, la mairie, l'église - constitutives d'un premier centre-bourg.

1936, la FALEP et sa colo « Les Maynadyes », reconnue dans les Landes, la salle des fêtes et son fronton constitutifs de la Place Richard Feuillet.

1970, l'adduction d'eau et l'assainissement qui quarante ans après se termine...

Des projets, chaque période, donc, en regorge... adaptés à leur temps, où nés de l'intuition des élus et de la population, ils ont été l'essence de notre commune parce que conçus par elle et pour elle.

Un cycle aujourd'hui se termine, un autre se présente lié à l'attractivité de notre commune, aux attentes nouvelles, aux nécessaires adaptations, lié aussi aux besoins de développement économique, aux besoins de mixité sociale, à l'amélioration de l'accueil, lié enfin à la préservation d'une qualité de vie reçue comme un pactole... Dès lors, un nouveau bail s'ouvre à nous, 25 ans, peut-être davantage. Ce seront 25 ans, en un mot de vie locale. Dans ce contexte qui forcément bouscule, j'en connais qui se font les experts en craintes de tout ordre, là où Ondres attend vision et foi en l'avenir.

C'est ainsi que l'on fera Ondres toujours aussi belle, sans doute pas comme elle l'était avant mais sûrement autant qu'elle le fut auparavant, c'est ainsi que Ondres sera ville pour tous et pour chacun.

Je n'en oublie pas pour autant que le temps aujourd'hui est au présent.

À toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Bernard CORRIHONS
Maire

LA TOUSSAINT AU CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de loisirs a été une nouvelle fois le théâtre d'activités diverses, durant les vacances de la Toussaint, le tout dans la bonne humeur ! Ainsi c'est une cinquantaine d'enfants, de 3 à 10 ans, qui se sont côtoyés tous les jours au sein du Centre de loisirs. Les 3-6 ans ont vécu une journée féerique de l'avis de beaucoup, qui aura certainement fait naître des vocations. En effet,

ceux-ci se sont rendus à la caserne des pompiers pour une visite conclue en beauté par la fameuse sirène !

Au cours de la deuxième semaine des vacances les enfants de cette tranche d'âge ont pu s'initier à la difficile entreprise de créer une bande dessinée qui racontait l'histoire de deux enfants partant à travers le monde pour es-

sayer de voir si on vivait mieux ailleurs qu'à Ondres. Ils en ont déduit que non ! Les 6-10 ans ont découvert les différentes façons de fêter Halloween dans le monde à travers la construction de calaveras. Durant la deuxième semaine ils ont réalisé un film « la télé en délire » qui est retransmis au centre régulièrement. ■

... ET AU SERVICE JEUNESSE



Les adolescents participent enthousiastes à chaque période de vacances aux animations de la Maison des jeunes et les animateurs encouragent chacun d'entre eux à proposer des activités. Durant la Toussaint, l'idée d'une sortie karting fut retenue par une majorité d'adolescents. Alors une recherche sur internet fut lancée pour trouver un prestataire en lien avec le loisir choisi. Puis, l'un d'entre eux a pris le téléphone et noté les renseignements pour faire une réserva-

tion. La réelle implication du groupe dans le choix d'activités favorise leur autonomie.

Depuis le début de l'année scolaire, les animateurs vont tous les jeudis rencontrer les jeunes au collège de Labenne, sur le temps de la pause méridienne. C'est un moment privilégié de discussion pour évoquer les projets qu'ils souhaitent concrétiser : séjour, sortie concert, etc. Une idée de jeunes s'est réalisée le 23 novembre avec la première sor-

tie issue des « rendez-vous du jeudi » la possibilité d'aller voir Sexion d'assaut en concert.

De nouveaux partenaires à la carte « Pass Jeunes » viennent compléter la liste de la dizaine déjà présente. L'institut de beauté et bien être Blush Caramel, le salon de coiffure L'air d'un temps, Gaïa le magasin de fleur, Ondres Sushi et Maître Pizza. Ces commerçants proposent des réductions sur des prestations ou services qu'ils rendent. Retrouvez le détail des réductions au www.ondres.fr/passjeune.

L'équipe du service jeunesse va lancer une réflexion sur l'accompagnement des lycéens dans la recherche d'une orientation.

La Maison des jeunes est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h et les mercredis et samedis de 14h à 19h hors période de vacances scolaires ; pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. L'équipe du service jeunesse souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous. ■

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lorsque Lazare Ponticelli pousse son dernier souffle, la guerre 1914-1918 sortit en un instant de toutes nos mémoires pour entrer toute entière dans notre souvenir collectif, en un mot dans l'histoire de France.

Terminée par la victoire conclue par l'armistice du 11 novembre 1918, elle a laissé des milliers de morts couchés sur les champs de bataille. Elle en a renvoyé tout autant malades à en mourir très vite. Ici, à Ondres, sur ce monument du souvenir 66 noms sont couchés et dans le petit cimetière tout en face des dizaines de corps dorment à tout jamais, mutilés par la guerre. Cette guerre, dont l'horreur dépasse tout ce que l'homme peut

entendre, devait être la dernière. Vingt et un plus tard, c'était la deuxième guerre mondiale. Depuis, les conflits se sont faits plus ciblés, l'Indochine, l'Algérie, l'Afghanistan...

Il n'y a pas de guerre heureuse... il n'y a pas de mort heureuse à la guerre. Le nombre de morts amplifie certes la douleur collective, le chagrin de chacun reste le même en toutes circonstances.

Aujourd'hui en ce 11 novembre, jour de commémoration de l'armistice, le législateur a voulu que l'on rende aussi hommage à tous les morts pour la France. Je vous y invite bien volontiers en vous invitant à réfléchir au dénominateur commun à chacun des conflits... il y a la xé-

nophobie, les nationalismes exacerbés, les volontés hégémoniques, la terrible certitude de certains qu'ils sont bien plus forts que tous les autres. Et aujourd'hui, de quelques côtés que je me tourne, je vois ici et là poindre de terribles menaces qui font de notre monde une vaste poudrière. Alors, en même temps que je vous appelle à rendre hommage à l'ensemble des morts pour la France, je vous convie à vous faire militants de la paix par le respect entre les gens, entre les peuples au sein d'une planète qui appartient à tous et à chacun sans distinction. ■

Extrait du discours de M. Bernard Corrihons, maire d'Ondres

INAUGURATION DU JARDIN PUBLIC

Le jardin, situé sur le chemin des écoliers en contrebas de l'église, a été inauguré joyeusement, samedi 24 novembre, par les Ondrais et surtout par leurs enfants qui se sont appropriés immédiatement ce nouvel espace public.



Les écoliers qui, une semaine avant, avaient participé à la plantation de « leur » jardin en le garnissant de végétaux, se pressaient impatientement auprès du maire pour saisir les ciseaux et couper le ruban avant de se précipiter gaieusement vers l'aire de jeux qui leur était promise... Il y avait foule ce matin-là et tout le monde a mesuré l'aboutissement emblématique de ce projet car il vient parachever l'aménagement du centre-bourg à l'intersection d'autres équipements publics comme le Centre de loisirs, le Foyer d'éducation populaire (seniors), le Centre culturel Capranie, le complexe sportif Larrendart et bien sûr les écoles.

La municipalité avait voulu cette réalisation comme un symbole, celui d'une

qualité du cadre de vie et d'une organisation urbaine cohérente soucieuse de préserver des espaces à vivre et d'offrir des lieux de liberté. Symboliquement les « anciens » y ont planté un chêne et les enfants un cerisier.

De l'avis général, c'est un très beau jardin car il se distingue des petites constructions réduites que l'on voit naître un peu partout dans d'autres communes. Ici, l'architecte conceptrice, Marie Berthé, a bénéficié d'un bel espace en contrebas de l'église, où subsistait un vallon naturel, dominant la Maison de la petite enfance (la crèche municipale) et situé sur le chemin des écoles emprunté quotidiennement par les familles. Elle a pu y recréer un véritable lieu de vie et de verdure où



toutes les générations prendront plaisir à s'arrêter. On y trouve un grand espace de jeu pour les enfants bien sûr, mais davantage encore. Le cheminement découvre plus bas un joli point de vue et invite à paresser sur de grandes chaises longues ou s'installer sous un portique à proximité du quillier (ou « plantier ») de tradition gasconne. Une petite agora champêtre en quelque sorte où il fera bon se rencontrer, jouer, flâner, lire et peut-être même piquer un cluc!

Jeunes, moins jeunes, anciens, ce jardin appartient désormais à tous les Ondrais.

Financement: commune d'Ondres et programme LEADER via le "Pays Adour Landes Océanes". ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 **Projet de résidence de Tourisme sise à Las Nazas: approbation de l'avenant au compromis de vente entre la commune et la société Bouygues Immobilier.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 4 voix contre, - **APPROUVE** la signature d'un avenant au compromis de vente de la parcelle cadastrée section AB n°191p d'une contenance d'environ 8 ha avec la société BOUYGUES IMMOBILIER pour la construction d'une résidence de tourisme d'environ 250 logements et équipements y afférents.

En janvier 2012, la commune a signé un compromis de vente avec la société Bouygues Immobilier pour la vente d'une parcelle de 8.7 au lieu-dit Las Nazas, afin d'y réaliser une résidence de tourisme de 250 logements, écolabellisée avec un classement 4 étoiles et des services de type spa, balnéo. Partenaire du projet depuis 2009, en tant que futur gestionnaire, la société MMV TerreSens a fait savoir en juillet à la municipalité qu'elle souhaitait se désengager de ce projet.

Suite à ce désistement, la société NEMEA, s'est portée candidate à la reprise de ce projet dans les mêmes conditions que pour TerreSens. L'avenant à la promesse de vente initiale a pour objet d'acter ce changement d'identité du futur gestionnaire de la résidence, et modifier le délai de signature de l'acte authentique

pour prendre en compte le temps nécessaire à la passation des engagements commerciaux entre Bouygues Immobilier et NEMEA. Cet acte doit être signé au premier semestre 2013. L'ouverture d'une première partie du projet reste prévue pour l'été 2014.

Par ailleurs, une convention va être signée entre la commune et la société NEMEA afin que cette dernière reprenne les engagements de TerreSens à savoir :

- obtenir le classement de résidence de tourisme écolabellisée
- permettre l'accès aux services commerciaux (espace de détente SPA, restauration) aux personnes extérieures à la résidence.

2 **Demande de subventions pour le financement du plan plage.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 4 abstentions ;

- **APPROUVE** le plan de financement global du plan plage d'Ondres,
- **SOLLICITE** les subventions auprès des partenaires de la collectivité Europe, État, Conseil régional et Conseil général.

Après finalisation de l'étude par le maître d'œuvre ArtéSite et sa validation par le GIP Littoral Aquitain, le montant prévisionnel définitif des dépenses liées au plan plage s'élève, au stade de l'avant-projet à 3 589 000 €. L'exécution de ces dépenses est programmée sur trois exercices budgétaires (2013, 2014, 2015) au cours desquels seront réalisées chacune des 3 phases du projet.

Après plusieurs réunions de travail avec les différents partenaires financiers du

projet, l'ensemble des dépenses éligibles aux subventions plan plage a été évalué à : 2 236 685 € HT.

Aussi il est proposé au conseil municipal de solliciter les subventions suivantes :

- EUROPE Fonds FEDER :
2 236 685 € x 30 % = 671 005 €
- ÉTAT (FNADT) :
2 236 685 € x 20 % = 447 337 €
- CONSEIL RÉGIONAL :
2 236 685 € x 15 % = 335 502 €
- CONSEIL GÉNÉRAL :
2 236 685 € x 15 % = 335 502 €

Soit total de 1 789 341 € de subventions pour l'ensemble du plan plage.

En parallèle à ce travail, le dossier a été soumis à trois enquêtes publiques (utilité publique du projet, parcellaire et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme) qui ont été menées conjointement du 16 août au 17 septembre 2012. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Le préfet devrait ainsi déclarer l'Utilité Publique du plan plage d'Ondres avant la fin de l'année 2012.

La maîtrise foncière sera acquise dès que la Déclaration d'Utilité Publique sera prononcée par le préfet car elle entraînera la cessibilité des parcelles. Les travaux démarreront aussitôt après la saison estivale 2013 par les aménagements de la dune, puis ils se poursuivront par le parking et l'aire de jeux pour enfants. Les travaux se termineront pendant l'hiver 2014/15 avec le parking du camp des pins et l'aménagement routier d'entrée de site.

Il faut rappeler que le plan plage s'inscrit dans un projet touristique global, qui va permettre de créer à Ondres une cinquantaine d'emplois à l'année, de nouveaux espaces publics pour les Ondrais. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes :



1 Modalités d'accès aux bornes Wi-Fi installées sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité ;

- **APPROUVE** les modalités d'accès au réseau WI-FI installé sur la commune et les modalités de partenariat tripartite entre la commune, l'Office de Tourisme et la Société INFOBARQUEE.

L'accès à Internet via les smartphones ou les tablettes est devenue est une pratique courante, en particulier chez les jeunes et les touristes qui fréquentent la commune l'été.

Afin de permettre à tous d'avoir un accès (Wi-Fi) à Internet à un coût raisonnable, 3 bornes émettrices ont été installées en extérieur : à la plage, sur le bâtiment de l'office de tourisme, sur le bâtiment du complexe sportif Larrendart. En ce qui concerne les modalités d'utilisation de ces bornes, le système suivant :

*- accès gratuit pendant 1/2 heure par 24h
- et payant au-delà de cette première demi-heure.*

2 € pour 1 heure de connexion

5 € pour 1 jour,

15 € pour une semaine,

35 € par mois,

100 € pour 6 mois

Les sommes correspondantes seront encaissées par la société INFOBARQUEE qui reversera annuellement à la commune et à l'Office de Tourisme (qui s'est acquitté du paiement de la borne située sur son bâtiment) 45 % des sommes encaissées.



2 Projet de ZAC à vocation d'habitat : modalités de mise à disposition de l'étude d'impact.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 20 voix pour et 4 abstentions ;

- **DÉCIDE** d'approuver les modalités de mise à disposition de l'étude d'impact de la future ZAC selon les modalités présentées ci-dessus,

Dans le but de préciser les conditions d'aménagement de la future ZAC à vocation d'habitat (400 logements accessibles à tous), la municipalité a confié un mandat d'études à la SATEL afin qu'elle engage les études préalables nécessaires à la création de cette ZAC.

Les études ont été menées depuis deux ans et elles ont été soumises à une importante concertation avec les propriétaires, les riverains et l'ensemble des Ondrais par le biais de trois réunions publiques.

Ce projet de ZAC se situe dans le secteur de Sud-Est de la commune essentiellement, sur une superficie d'environ 12 hectares.

Il a pour objectif de :

- accueillir des programmes résidentiels diversifiés qui assurent une mixité sociale.*
- doter ce nouveau quartier d'espaces publics conviviaux et de qualité ;*
- favoriser les déplacements piétons et cyclistes ;*
- assurer une qualité paysagère des espaces publics et des voiries afin de contribuer à l'identité du nouveau quartier ;*

En juin, lors de la dernière réunion publique, la SATEL a présenté l'étude d'impact environnemental de ce projet. C'est cette étude qui doit maintenant être mise à la disposition du public pendant au moins deux semaines.

Ainsi, l'étude d'impact relative au projet et l'avis correspondant de l'autorité environnementale sont mis à disposition du public, en mairie aux heures d'ouverture habituelles, du mercredi 5 décembre 2012 au vendredi 28 décembre 2012.

Un registre d'observations est aussi mis à la disposition du public. ■

L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Gérer, c'est prévoir... Pour une famille, comme pour une commune, telle pourrait être la devise du bon gestionnaire... Examiner un budget à un instant donné, tel est le métier du comptable qui s'assure que les additions tombent juste.

668265,46 € était l'annuité de la dette en 2010, intérêts et capital réunis soit 9,2 % du budget global de l'époque. 388194,78 €, c'est l'annuité de la dette en 2012, soit 4,8 % du budget de cette année.

Une annuité forte en 2010, conséquence d'un cycle d'investissement (25 ans) important. Une annuité faible en 2012, quasiment divisée par 2, permettant d'aborder un nouveau cycle d'investissement. Décidément, la gestion restera toujours, pour certains, un art inaccessible. Regrettable, que cette incapacité soit la justification pour instiller le doute chez nos concitoyens. Comment ne pas comprendre en effet, qu'il en va de la gestion municipale comme dans celle des familles, avec des moments d'endettement fort, suivis d'éclaircies budgétaires...

C'est cela que la Chambre régionale des comptes a relevé, sans aucune anomalie budgétaire. Elle était dans son rôle de comptable... celui des élus étant de conduire le budget dans le temps... Cette interprétation « petit bras » signe en fait, un état d'esprit. Elle est surtout un contresens au regard des intérêts de la commune. Comment ne pas voir que la commune a depuis les années 70 emprunté les chemins du progrès, de la modernisation et donc celui de la transformation... Comment ne pas voir que cela nécessite une gestion budgétaire dynamique, sur plusieurs années et une vision, une anticipation du futur. Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'un nouvel élan pour la commune. Il se présente comme une somme d'obligations, de choix, d'attentes. Pas étonnant de voir

émerger les dossiers habitat, développement du tourisme, le pôle commercial, la mise aux normes des voies de circulation, l'amélioration des espaces de loisirs citoyens.

Le cycle qui débute ouvre les prochaines décennies. On peut l'aborder avec esprit étroit et courte vue... cela peut aisément alimenter les discussions du café du commerce. Ondres, c'est sûr ne pourra en retenir rien de bon. Nous avons fait le choix de la vision à long terme, celui de l'ambition raisonnée, celui de l'adaptation, celui enfin de la lucidité... Cela prend du temps, de la réflexion, sans doute aussi un bel esprit d'ouverture. Mais, après tout, la critique est aisée mais l'art est difficile. ■

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

La critique est facile lorsque l'on veut déformer la vérité.

Oui l'opposition est d'accord pour une étude de projet et oui elle vote contre en conseil municipal pour ce même projet dans la mesure où cela ne correspond pas à ces attentes, ni à notre village. Prenons quelques exemples :

Le plan plage: oui l'opposition est d'accord pour un aménagement de la plage, ce que nous avons voté en premier lieu, mais compte tenu du projet grandiose, non au coût, plus de 4 millions d'euros, au boulevard piétons couvert, (les Ondrais vont-ils à la plage quand il pleut?) pas de place de parking supplémentaires, expropriation des propriétaires pour mener à bien ce projet, pas d'accès à la plage pour les handicapés alors que les campings ont ses normes obligatoires (ils vont en camping mais pas à la plage...) pour nous opposition un peu plus de réalité pour un projet moins coûteux, plus humain et plus proche de notre

commune.

Le parc derrière l'église: oui l'opposition est d'accord pour aménager un lieu convivial, mais, les Ondrais doivent-ils déboursier plus de 130000 milles euros alors que là aussi, un peu plus de simplicité aurait suffi pour un moindre coût, une ville voisine a très bien réussie... non au vote.

Point tri les hauts du lac: si les riverains ne s'étaient pas regroupés et n'avaient pas fait passer un dossier juste avant le conseil municipal concernant leur refus légitime de son implantation changée à leur détriment nous n'aurions pas eu connaissance de leur problème de localisation. Suite à une réunion d'élus débattant du sujet: c'est le sitcom qui aurait décidé du lieu de cet emplacement... Non au vote, M. le maire n'est il plus maître de sa commune pour arranger ses administrés et en rediscuter.

OUI l'opposition peut voter pour une étude de projet, et OUI elle doit voter contre pour sa réalisation si c'est démesuré et cela continuera... remettons les choses dans leur contexte Du progrès oui, mais concerté et calculé.

Concernant le compte rendu de la cour des comptes... Encours de la dette par Ondrais = 1143 euros (moyenne même commune = 766 euros) la chambre de la cour des comptes recommande en l'absence de marche de manœuvre de maîtriser les charges et de trouver les moyens de désendetter la collectivité.

L'opposition ne peut que conseiller aux Ondrais de lire le rapport, alarmant coté finances, emprunts, charges de personnel. Chacun se fera sa propre opinion. ■

* Par souci d'équité et de liberté d'expression, les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

L'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE BEYRES, CHOY ET PIRON SOUMIS À LA CONCERTATION

Le 9 novembre à Capranie la municipalité organisait une réunion de quartier pour le projet de circulation et de travaux de voirie à réaliser sur les routes de Beyres, Choy et Piron. Les riverains, venus nombreux, ont pu visualiser précisément les aménagements envisagés, obtenir des réponses à leurs questions et proposer des améliorations au projet.



En préambule de cette réunion le maire a rappelé les fondements de l'aménagement proposé: sécuriser la circulation dans ce quartier dont le trajet actuel est accidentogène, marqué par l'absence de visibilité de ses carrefours, inadapté au cheminement des piétons et des vélos, source de conflits en matière de stationnement et de danger lors des manœuvres d'accès ou de sortie des habitations. Éric Guilloteau a souligné pour sa part que le trafic s'accroissant, il était naturel de mener une réflexion pour en limiter les nuisances, créer un cheminement distinct pour les piétons et les cyclistes, valoriser ces anciennes voies rurales en les embellissant par des plantations paysagères et enterrer les réseaux électriques comme le fait systématiquement la commune quand elle s'attaque à la refonte de

la voirie.

Mandaté par la municipalité et la Communauté de communes, le cabinet AGI Infra a conduit son étude sur le terrain observant en particulier les flux de véhicules, les habitudes des riverains et s'appuyant sur les futurs tracés des routes départementales, dont, à l'est, une voie de contournement de la commune reliant Labenne (RD 810) à la RD 26. Résultat: un nouveau schéma de circulation a été proposé, avec la création de sens uniques et de zones à vitesse réduite dans le but de réduire les risques. Sur les portions à sens unique la largeur des voies sera portée à 3,50 m et à 5,50 m sur les axes à double sens. Toutes bénéficieront, sur un seul côté de la chaussée, de l'aménagement d'un trottoir, d'une piste cyclable et d'un éclairage public approprié.

Les questions de l'assistance ont confirmé l'état des lieux: vitesse excessive, parking sauvage sur des bas-côtés non sécurisés, usage fréquent de la route de Beyres comme itinéraire bis pour rejoindre la RD 26, absence de voies cyclable et piétonne identifiées, autant de constats qui, à l'évidence, rendent nécessaires ce nouveau plan de circulation pour préserver la tranquillité du quartier. Aux murs de Capranie étaient exposées des photographies aériennes sur les-



quelles les consultants du cabinet AGI Infra avaient transposé leur simulation, y figurant les sens de circulation, les futurs trottoirs, les accès aux habitations, les bandes cyclables et les plateaux surélevés (zones 30 km/h). Les riverains ont pu visualiser le futur chantier et ont été conviés à formuler rapidement leurs remarques auprès des services de l'urbanisme afin de finaliser le dossier des travaux; ceux-ci devraient débuter au premier semestre 2013 par le chemin de Choy et une portion de Piron, puis la route de Beyres fin 2013 et la dernière portion de Piron. ■



FIN DES TRAVAUX AU CIMETIÈRE COMMUNAL

La mise aux normes du cimetière communal, avenue Jean Labastie, devrait s'achever en janvier prochain. Son accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'accueil des familles seront désormais assurés. Un caveau communal et un jardin du souvenir sont réalisés ainsi qu'un nouvel accès à la partie sud du cimetière. ■

Point d'étape sur le pôle commercial des Allées Shopping

Lors des dernières semaines, la presse locale a largement relayé deux débats, l'un politique au sein du Schéma de Cohérence Territoriale Bayonne, Pays Basque, Sud Landes, l'autre public initié par la C.C.I. de Bayonne. Ces deux débats, même s'ils étaient de nature différente concernaient le même sujet : les surfaces commerciales en projet au sein du S.CO.T. Beaucoup de choses ont été dites, souvent excessives, parfois erronées et puisque le sujet intéresse en particulier Ondres et le Seignanx, il était important de rétablir un certain nombre de vérités.

Éric Guilloteau au nom du maire de la commune, mais aussi en tant que vice-président du Seignanx chargé du développement économique et touristique était présent avec Jean Marc Larre, président de la communauté de communes, à cette fameuse réunion du conseil syndical du SCOT pour plaider la cause des Allées Shopping. Il clarifie les enjeux et les conséquences des décisions qui ont été prises lors de cette réunion.



Tout d'abord, il faut rappeler que la Communauté de communes du Seignanx a sélectionné en 2009 le groupe SODEC, comme investisseur porteur du projet Allées Shopping. SODEC a dès 2010 conçu un projet de centre commercial de 80 000 m² de surface de vente divisé en deux parties : un bâtiment principal de 55 000 m² destiné à l'équipement de la personne et un bâtiment secondaire de 25 000 m² destiné à l'équipement de la maison.

SODEC a déjà obtenu du SCOT (en juin 2011) et de la CDAC (en octobre 2011) une autorisation pour réaliser la première tranche de son projet. Cette première partie consacrée à l'équipement de la personne, est destinée à accueillir un hypermarché, des magasins de plus de 300 m² et des boutiques (moins de 300 m²).

Le 23 octobre 2012, SODEC souhaitait passer à la seconde étape. L'investisseur demandait deux autorisations de la part du SCOT pour compléter son projet. La première demande portait sur une modification de la répartition entre boutiques et magasins au sein du premier bâtiment ; SODEC souhaitant accueillir davantage de petites boutiques et moins de grands magasins. La seconde demande portait sur la tranche 2 des Allées Shopping soit une surface de 25 000 m² pour réaliser un grand magasin de brico-

lage et des boutiques d'ameublement. Lors du débat en Conseil syndical, le maire de Bayonne s'est présenté en défenseur des commerçants de sa ville, fustigeant les Allées Shopping qui visaient les consommateurs basques et leurs porte-monnaies... Avec Jean-Marc Larre, nous avons rappelé que la seconde partie du projet de SODEC, n'était pas une extension, qu'elle était connue par les élus depuis 2009. Et donc qu'à ce titre le SCOT l'avait déjà implicitement validée en 2011 avec la première partie. J'ai indiqué à l'assemblée qu'aujourd'hui, personne ne trouvait à redire au fait que les consommateurs landais dépensent leur argent dans l'agglomération bayonnaise et que les Allées Shopping participaient simplement au ré-équilibre vers le nord du bassin de vie.

À l'issue du débat les élus ont tranché, ils ont autorisé SODEC à modifier la proportion de boutiques mais ils lui ont refusé la possibilité de déposer un dossier devant la CDAC pour la seconde tranche.

En conclusion, une fois que SODEC aura son permis de construire, en principe en janvier 2013, il pourrait démarrer les travaux de la première tranche. Le pôle commercial pourra être complété par des équipements de loisirs, car ils ne nécessitent pas d'autorisation commerciale. Pour la seconde tranche, destinée à l'équipement de la maison, il faudra attendre que les élus du SCOT y voient plus clair à propos de l'ensemble des projets commerciaux envisagés autour de l'agglomération bayonnaise. Il y a fort à parier qu'à partir du moment où un voire deux centres commerciaux auront ouvert leurs portes, les autres projets tomberont à l'eau. Il s'agira alors de

Le pôle commercial d'Ondres et le SCOT en quelques dates

La communauté de communes du Seignanx porte un projet de grand parc d'activités économiques sur les trois communes d'Ondres, Saint-Martin-de-Seignanx et Tarnos depuis 1995. Depuis, les différentes avancées du projet ont été présentées aux élus du SCOT.

Mars 2005 : Étude du cabinet CODE qui définit la vocation commerciale de la partie Ondraise sur une soixante d'hectares.

Juillet 2005 : Le SCOT approuve le PLU d'Ondres et les 60 ha dédiés au commerce.

Mars 2006 : Le PLU d'Ondres entre en vigueur.

Octobre 2006 : Création du syndicat mixte du parc d'activités du Seignanx
Mai 2008 : Étude urbaine du cabinet Desein de Ville précisant les contours du parc d'activités, soit 34 ha pour le commerce à Ondres.

Octobre 2008 : Choix du groupe SODEC comme investisseur et promoteur commercial du projet.

Mai 2010 : Projet Allées Shopping du groupe SODEC.

Mars 2011 : Modification du PLU d'Ondres, ouverture à l'urbanisation de 34 ha pour le commerce.

Juin 2011 : Autorisation de la partie 1 du projet en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

Octobre 2011 : Autorisation de la partie 1 du projet en Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).

conforter ceux existant.

Ainsi, compte tenu des qualités du dossier des Allées Shopping et de son avancement par rapport aux autres projets, nous ne pouvons qu'être optimistes quant à sa réalisation. ■

Le projet du groupe SODEC avance en dépit d'effets d'annonces qui font le sel de la vie publique. Le débat comme certains l'ont fait entendre n'est ni une histoire de pillage de chiffre d'affaires au profit du Seignanx ni un surplus de m² commerciaux qu'il s'agit de limiter et plutôt mieux répartir. On doit pouvoir faire son shopping à Bayonne et ne pas être contraint d'embouteiller Anglet pour son quotidien, surtout quand on habite le sud des Landes... Le PDG de SODEC, M. Matar, précise le contenu du pôle, dont l'accessibilité sera l'un des atouts majeurs.



Que trouvera-t-on dans le futur pôle de commerces et de loisirs du Seignanx à Ondres ?

Tout d'abord, j'aimerais souligner que ce projet a été conçu pour répondre aux besoins de la population. En effet, le développement urbain du Seignanx, la croissance démographique du sud des Landes et l'activité touristique sont tels que ce secteur est déjà sous-équipé en matière commerciale. Les habitants sont contraints de se rendre dans l'agglomération bayonnaise vers laquelle on observe une forte évasion commerciale. Pour donner quelques chiffres, le pôle représentera environ 130 000 m² et accueillera un grand hypermarché de 12 000 m² de surface de vente, plus de 130 boutiques ou restaurants, 17 moyennes surfaces, ainsi que des activités de loisirs marchands ou non marchands. Nous parlons d'un pôle d'envergure régionale.

Plus précisément, quels types de commerces et de loisirs projetez-vous d'implanter ?

Il s'agit d'une offre généraliste, composé autour d'un hypermarché Auchan et de moyennes surfaces spécialisées dans des domaines variés. L'enseigne alimentaire est connue depuis plus d'un an. La commercialisation des

moyennes surfaces est en cours et nous devrions réunir des enseignes de premier plan dans les domaines du sport, du jardin, du jouet, de la décoration et de l'équipement de la personne. Nous venons également de lancer la commercialisation des boutiques, et le taux d'engagement est excellent. Il est un peu tôt pour annoncer des enseignes précises, mais nous ciblons un positionnement de gamme relativement élevé. En ce qui concerne les loisirs, nous étudions en ce moment la faisabilité de plusieurs projets qui devraient étonner par leur innovation. Les activités envisagées devraient apporter des motifs de fréquentation supplémentaires et contribuer à l'agrément de la visite.

L'ambition du projet se trouve également dans sa conception, notamment sur le plan architectural. Nous nous trouvons sur un secteur naturel dont la qualité paysagère doit absolument être préservée. Par exemple, il n'y aura pas du tout de parkings extérieurs, ce qui offrira plusieurs avantages : une moindre consommation de terrain, mais aussi un stationnement à l'abri de la pluie comme du soleil et un accès très direct aux commerces.

Où en est le projet aujourd'hui ?

Le projet commercial se compose de deux parties : le centre commercial, avec l'hypermarché, les boutiques et un certain nombre de moyennes surfaces, sera complété de grandes et moyennes surfaces spécialisées dans l'univers de la maison. Le centre commercial est déjà bien avancé : nous avons obtenu les autorisations réglementaires (CNAC, PC). Le chantier a d'ailleurs commencé, puisque les fouilles archéologiques sont en cours ; le secteur où seront créés les accès a été défriché. Nous espérons un début de chantier en milieu d'année pour une ouverture au public en 2015. ■

Le SCOT, à quoi ça sert ?

Le SCOT regroupe 48 communes de l'agglomération, du Pays basque et du Seignanx. Ce regroupement est fondé sur la notion de bassin de vie au sens de l'INSEE. L'État impose à toutes les communes de France de se regrouper en SCOT.

Au sein de chaque SCOT, les élus, représentant leur commune, doivent se mettre d'accord sur des documents d'urbanisme, des super P.L.U. en quelque sorte, qui s'imposent au P.L.U. de chaque commune membre.

Ainsi, pour faire simple, le SCOT dira où doivent se concentrer les logements, où doit se développer l'activité économique et commerciale, où doit subsister l'agriculture, quels espaces doivent rester naturels et comment organiser les déplacements et les transports des usagers de manière durable dans l'agglomération.

Ces SCOT voulus par les lois Grenelle 1 et 2 de l'environnement visent, bien entendu, à consommer le moins d'espace possible pour développer l'activité humaine.

C'est dans le cadre de cette mission, que le Conseil syndical du SCOT est amené à autoriser ou non des investisseurs à déposer un dossier auprès de la Commission départementale de l'aménagement commercial (organisme piloté par l'État).

DÉMARRAGE D'UN CHANTIER DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES JOUXTANT LE CHEMIN DE PRAT ET DE NORTHON



Lundi 19 novembre a débuté un diagnostic archéologique sur les terrains devant accueillir le futur pôle commercial et de loisirs du Seignanx. Cette procédure réglementaire est préalable à tout projet d'aménagement; elle vise à détecter

et caractériser d'éventuels vestiges archéologiques en sondant les terrains à intervalles réguliers (succession de tranchées). Ces travaux sont réalisés à l'aide d'une pelle mécanique; ils consistent à décaper la terre végétale et atteindre

les niveaux archéologiques jusqu'à une profondeur de 3 m environ. Le chantier se déroule sous le contrôle de la DRAC Aquitaine (service régional de l'archéologie) et est conduit par un archéologue de l'INRAP (Institut national des recherches archéologiques préventives) qui supervise et guide au fur et à mesure les sondages. Ceux-ci sont initialement prévus jusqu'au 20 décembre. À l'issue, les services de l'État rendront un rapport de diagnostic qui jugera de l'intérêt scientifique des vestiges découverts et autorisera ou non le promoteur à entreprendre ses travaux, voire modifier son projet. La zone de fouille est estimée d'intérêt "moyen" selon l'INRAP qui n'envisage pas, a priori, de découverte exceptionnelle. Ces travaux de fouilles réalisés avant même l'obtention du permis de construire, sont financés par le groupe SODEC. Ils sont une preuve supplémentaire de la détermination de l'investisseur à démarrer rapidement le chantier du pôle commercial. ■

Entre Mais 2013

La Communauté de Communes du Seignanx vous attend pour le Festival autour de la Grande Sophie, de Claudia Tagbo, de Warren Zavatta mais aussi pour du théâtre, du cirque, de l'opéra ou des rythmes africains. Mais avant, ne ratez surtout pas, dans le cadre d'Entre Mais, trois bouleversants rendez-vous de théâtre qui réunissent l'écriture, la mise en scène, le talent des acteurs, les intrigues, le rire et l'émotion.

Jean BAYLET (Président de la Commission animation et vice-président de la Communauté de communes du Seignanx)

Sur www.ondres.fr, retrouvez le programme d'Entre Mais, le nouveau festival de théâtre organisé par la Communauté du Seignanx en janvier et février 2013.

PROGRAMME D'ENTRE MAIS

Petits crimes conjugaux

D'après l'œuvre d'Éric Emmanuel SCHMITT
Compagnie Roseau Théâtre
Interprétation: Manuel Olinger et Marie Broche
Salle polyvalente de BIARROTTE.
Le 25 janvier 2013 à 20 h 30.

Pourquoi j'ai mangé mon père

D'après l'œuvre de Roy Lewis
Adaptation et jeu: Damien RICOUR
Mise en scène: Patrick LAVAL
Salle La Mosaïque à SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX
Le 1^{er} février 2013 à 20 h 30.

Résister c'est exister

Spectacle écrit par Alain GUILLARD d'après des témoignages authentiques.
Sur une idée originale de François Bourcier
Mise en scène: Isabelle STARKIER
Interprétation: François BOURCIER
Compagnie Ze Prod
Salle La Mosaïque à SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX
Le 22 février 2013 à 20 h 30.

Une première séance destinée aux scolaires (Collégiens niveau 3^e) est prévue ce même jour à 14 h. ■

Renseignements: Céline DE BARROS - 05 59 56 60 41
Vente à l'Office de tourisme communautaire du Seignanx à Ondres: 05 59 45 19 19.
Vente sur Réseau Ticketnet. Billetterie sur place dans la limite des places disponibles.

2008 > 2012 > 2014

LE POINT

ÉDITORIAL PAR **BERNARD CORRIHONS**



« Construire la ville d'Ondres, pour continuer à bien vivre ensemble. Anticiper, partager, penser un projet de ville et de vie pour maîtriser et non subir les inévitables mutations que connaît déjà notre commune ». Tels ont été nos engagements en 2008 quand avec mon équipe nous nous sommes présentés aux suffrages des Ondrais.

Depuis quatre ans, nous faisons en sorte de tenir ces engagements. Le premier

temps fut celui de la réflexion globale. Mettre en cohérence développement urbain, logement pour tous, activités économiques et touristiques, accompagnement social, déplacements... n'est pas chose aisée. C'est pourquoi, nous avons souhaité nous faire accompagner de professionnels comme l'Agence d'Urbanisme et de Développement Adour Pyrénées. Nous avons aussi réuni plusieurs fois les Ondrais pour échanger et partager ce projet global.

Puis ce fut le temps de l'élaboration des différents dossiers. Certains sujets comme l'aménagement de la nationale en sont encore à ce stade de réflexion.

Pour la plupart des engagements pris, nous sommes désormais en phase de réalisation. Quelques dossiers ont été retardés pour des raisons administratives comme le plan plage ou économiques comme la résidence de tourisme. Mais d'autres dossiers, comme l'agrandissement de l'école maternelle, ont même nécessité un coup d'accélérateur.

Concernant certaines promesses, la mairie annexe ou le jardin public par exemple, elles sont déjà mises en œuvre.

L'objet du dossier que nous avons souhaité vous faire partager ce mois - ci a pour but de faire un point d'étape, projet par projet, promesse par promesse, à propos de la construction de la ville d'Ondres.

Il ne s'agit pas ici de développer tel ou tel dossier, certains ont déjà été longuement évoqués dans les colonnes de ce magazine municipal, d'autres le seront dans de prochains numéros.

Il s'agit simplement de rappeler grâce à un petit encart vert que telle promesse est déjà en mise en œuvre, comme l'amélioration des services municipaux de police et d'urbanisme.

Il s'agit de préciser, par un encart jaune, quel projet est en cours de réalisation pour une mise en service dans les prochains mois. Le Plan Plage, par exemple. Enfin, grâce à un encart bleu, les dossiers qui ne sont encore qu'au stade de la réflexion et de la concertation seront évoqués, tel l'écoquartier à l'est de la commune. ■

Bernard Corrihons
Maire d'Ondres

LA VILLE À VIVRE ET LES SOLIDARITÉS

En chantier

Logements

À Larreuillot, sur 3,5 ha, un accord a été trouvé entre la mairie, le propriétaire et le promoteur social. Ainsi, le COL vient de déposer un plan d'aménagement pour la réalisation de 57 logements à prix très accessibles soit à la location, soit à la vente.



À l'étude

Le réaménagement de la nationale

À partir du plan global de circulation, un projet innovant de réaménagement a été proposé au Conseil Général des Landes gestionnaire de la voie. Il permettrait aux Ondrais de se réapproprier cet espace de cœur de ville.

En chantier

La Maison des sports et la bibliothèque

Avec l'aide d'un programmiste et en collaboration avec les associations sportives concernées, la municipalité étudie, au stade, la réalisation d'un équipement sportif mutualisé. De nouveaux vestiaires pour l'ASO verront le jour dès septembre 2013. L'amélioration à court et moyen terme du service de bibliothèque municipale est aussi en cours de réflexion.



Réalisé

Le Pédibus

En fonctionnement depuis 2008, l'itinéraire est de plus en plus emprunté.



Réalisé

L'action sociale

Un nouveau service d'accueil Parent/Enfant a vu le jour au sein de la Maison de la Petite Enfance en 2010, il a accueilli 70 familles en 2012. Grâce à la mutualisation de notre action au sein du CIAS, les services aux personnes âgées ont été améliorés (Télé-alarme et Taxi Social par exemple)



Réalisé

Le jardin public pour tous

À peine inauguré, que déjà les plus jeunes et les plus anciens y ont pris leurs habitudes, qui pour glisser, grimper ou se balancer, qui pour se détendre ou jouer aux quilles.

Réalisé

L'amélioration des services municipaux

En 2009, des efforts importants ont été réalisés pour fournir aux Ondrais le meilleur service public possible: Nouveaux locaux et renforcement des équipes en particulier pour la restauration scolaire, la police municipale, l'urbanisme, la communication et les services techniques. Tous les services ont adopté une démarche Eco-Responsable.





En chantier

Le plan de circulation

Voies Douces. Au fur et à mesure, des rénovations de voirie, la place faite aux piétons et cyclistes est agrandie. Déjà réalisé: autour de la mairie, le long de la nationale. À venir en 2013: route de Beyres et chemins de Choy et Piron.



En chantier

La Maison pour Tous

Dans le bâtiment communal de l'ex-Poste, la municipalité construit en collaboration avec les associations un projet de Maison pour Tous. Y trouveront leur place, en priorité les associations à caractère social comme la FCPE, Eclat Anim'Ondres ou la CSF. Un maître d'œuvre en cours de recrutement pour rénover et adapter le bâtiment au projet.



En chantier

Les écoles

Un maître d'œuvre est en cours de recrutement pour réaliser un agrandissement de trois salles et des sanitaires à la maternelle. Elles permettront à l'école, mais aussi aux services périscolaires de fonctionner plus confortablement. L'équipe municipale entame aussi la réflexion à propos de l'extension de l'école élémentaire.



Réalisé

La culture

Grâce à l'espace Capranie réalisé en 2007, la municipalité a pu mettre en œuvre une programmation culturelle de grande qualité accessible à tous (Paco Ibañez, Zebda...)



Réalisé

Le logement social

Grâce aux contraintes imposées par le P.L.U. aux promoteurs, 50 logements sociaux ont été construits dans la commune. Compte tenu de la demande croissante cela n'est pas suffisant, d'où la nécessité de recourir au principe de Zone d'Aménagement Concertée pour être plus ambitieux.



À l'étude

La ZAC de logements

le long de la RD 26. En janvier 2013, se terminera la phase de concertation de ce projet de longue haleine qui doit permettre de créer, à l'horizon 2015 un Eco-Quartier constitué de 400 logements, d'espaces et de nouveaux équipements publics.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

En chantier Le cœur de quartier touristique

En cohérence avec le développement des nouveaux hébergements et en lien avec le plan plage, la commune recrute un maître d'œuvre pour réaliser un cœur de quartier touristique autour de Dous Maynadyes. En complément d'une placette bordée de commerces, les Ondrais y trouveront un espace de loisirs pour les adolescents, un boulodrome et un petit parc public. L'ensemble des projets touristiques vont permettre à la commune d'obtenir à terme le statut de « station touristique ».



Réalisé Artisanat

Après une longue étape administrative, les travaux d'aménagement du terrain ont pu démarrer. Trois artisans vont pouvoir s'installer à l'Arriou: un menuisier, un charpentier, un plombier. Cette petite zone artisanale, où il reste encore un lot, réalisée par le Seignanx permet à des artisans du Seignanx de trouver à Ondres un terrain à prix abordable.



En chantier La Plage

Après une très longue phase administrative, le chantier de réaménagement de la plage va pouvoir démarrer après l'été 2013. Sécurité et confort d'utilisation du site seront améliorés pour les touristes l'été, mais surtout pour les Ondrais toute l'année, avec en particulier une grande aire de jeux pour les enfants.



À l'étude PME/PMI

À Labranère, la Communauté de communes vient d'acquiescer le dernier terrain nécessaire à la réalisation d'une zone d'activités dédiée aux PME et PMI. En 2013, sera réalisé par les Communautés du Seignanx et de Marennes Adour Côte Sud le rond-point d'accès à cette zone. Les travaux d'aménagement de la zone suivront.



Réalisé Éco-Tourisme

Cette politique a été impulsée dès 2008 par les élus et mise en œuvre immédiatement par l'Office de Tourisme et les professionnels du tourisme. Ondres fut, en 2009, la première commune des Landes à desservir sa plage par une navette gratuite. Aujourd'hui, Ondres et le Seignanx sont devenus une référence en Aquitaine.





En chantier

Résidence de tourisme 4* écoresponsable.

Bouygues Immobilier et Néméa ont obtenu le permis de construire pour démarrer le chantier de la résidence de tourisme en 2013. Une première partie doit ouvrir à l'été 2014. Un autre promoteur réfléchit à la réalisation d'un hôtel écolabellisé.



En attente

Extension de pistes cyclables

En conclusion

Faire en sorte que l'on puisse accueillir plus d'habitants tout en préservant la qualité de vie de chacun est un objectif ambitieux. Quand on observe les cartes de ce document, on s'aperçoit que tous les dossiers que nous avons évoqués pendant la campagne des municipales ont été ouverts. Les projets sont soit déjà réalisés, soit en passe de l'être, soit encore en réflexion. On aurait aimé que certains avancent plus vite, mais leur finalisation est à envisager au-delà de l'année 2014.

Seuls deux sujets avaient été envisagés et n'ont pas avancé. Il s'agit du projet d'une maison retraite et l'extension du réseau de pistes cyclables. Ces deux projets devaient être portés par la Communauté de communes. Ils sont bloqués du fait de certains élus communautaires (Tarnosiens et St Martinois) qui empêchent la prise de compétence par la Communauté. Ces deux dossiers méritent donc un encart « rouge ». Pour terminer, il faut noter que de plus en plus de projets ondras sont menés par ou en partenariat avec la Communauté de communes. À l'avenir, la Communauté du Seignanx prendra encore plus de place dans notre vie quotidienne. Les recettes fiscales seront de plus en plus mutualisées. Il faut s'en réjouir car ensemble on est toujours plus fort que seul.



En chantier

Le pôle commercial

Les dernières autorisations administratives devraient être obtenues avant février 2013. Grâce à sa bonne collaboration avec les collectivités locales, le groupe SODEC (Investisseur commercial) va pouvoir démarrer les travaux en 2013 et envisager l'ouverture des « Allées Shopping » en 2015.



En attente

Projet de maison de retraite

LA RÉTRO 2012 EN IMAGES



Le maire a présenté la nouvelle identité graphique de la commune



Le carnaval d'Ondres, joyeux, ensoleillé et bigarré



Le concert de Staff Benda Billi a fait salle comble en clôture de Festimai



Jacques Salomé a réuni 500 spectatrices pour sa conférence dans le cadre de Regard de Femmes



Les fêtes d'Ondres toujours plus hautes en couleurs



Un été sans physalies et une eau de baignade d'excellente qualité à la plage d'Ondres



Succès du Forum des associations visité par de nombreux amateurs de sports et loisirs



De nombreuses animations pédagogiques lors de la première journée de la sécurité routière



Les écoliers ondrais ont participé à la plantation du jardin public

UN NOUVEAU QUILLIER AU JARDIN PUBLIC

Peu de villages du Sud Ouest peuvent se prévaloir de la construction d'un quillier tout neuf. Signe manifeste qu'il fait bon vivre à Ondres, qu'on aime raconter l'histoire, s'en imprégner et que celle-ci nous aide à façonner l'avenir. La naissance de ce quillier témoigne de la volonté de maintenir ce lien si précieux entre les générations.

Il fut un temps où les quilles étaient une des principales activités ludiques de la société gasconne, avant que les sports modernes (rugby, cyclisme, pelote) ou associés aux manifestations estivales (courses de vaches) ne les supplantent. Quelle époque! Pas une fête patronale sans concours de quilles dont c'était la véritable attraction. Car les quilliers - les « plantiers » corrigeront les puristes - étaient nombreux aux abords des auberges ou des marchés et l'on se pressait même autour de quilliers temporaires aménagés sur les places publiques, réunissant plusieurs centaines de spectateurs et de parieurs jusque tard dans la nuit. On conte aussi que certains « laïcs » prenaient un malin plaisir à faire claquer

les quilles pendant les vêpres, moins par hostilité que par goût du défi et de la franche rigolade. La goguenardise faisait partie du jeu et les amateurs rivalisaient - aujourd'hui encore - de bons mots et de commentaires qui entretenaient leur réputation. Les anecdotes, rapportées par les anciens sont innombrables; celles sur la vie sociale des berges de la Laguibe confiées par Charlot Carty (*lire en dernière page*) éclairent ce passé récent qui semble filer à folles enjambées, prêtent parfois à sourire, mais révèlent la valeur de cette survivance et de ceux, avec malice, qui la perpétuent. D'ailleurs, il n'y a qu'à venir, écouter, humer chaque été pendant les fêtes d'Ondres l'ambiance délicieuse et si pittoresque autour du



Quilles de 3, pendant les fêtes d'Ondres à la Laguibe

quillier de La Laguibe pour comprendre la soudaine évidence à ne pas résister, s'aligner lentement dans l'axe du butoir, préparer son geste, prendre son élan et figer pour l'éternité une grimace à rendre cardiaques les amateurs de curling. À vous de jouer... ■



Quilles de 6, en démonstration au jardin public

LE GROUPE TOPOTEL EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

La commune vient d'être informée par le liquidateur lui-même que le groupe Topotel qui gère des hôtels et des résidences de tourisme, dont l'Allée des Dunes à Ondres, a été placé le 1^{er} novembre en liquidation judiciaire. L'analyse des comptes de la société fait apparaître que sur les cinq résidences de tourisme que gère le groupe, trois sont largement dé-

ficitaires, une est globalement à l'équilibre et seule celle d'Ondres réalise des bénéfices. Le liquidateur a indiqué qu'il recherchait des repreneurs, pour l'ensemble du groupe ou pour certaines parties de son activité. Compte tenu des résultats financiers de l'Allée des Dunes et de ses atouts, on ne peut qu'être optimiste quant à son avenir. ■

La pinhèra de la Laguibe

...a appris sur le site internet communal que des archéologues sondaient le sous-sol du futur chantier du pôle commercial et imagine qu'en dehors de vieux silex ils découvriraient les vestiges d'un banquet d'indigènes voraces et friands de mammoth en pimpe... Enfin serait révélé le véritable mystère des Chaouches!



DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Après la sortie des Cantayres dans les caves de la Rioja et la démonstration des Quillayres pour l'inauguration du jardin public, Eclat a fêté la Ste Cécile. Encore une fois le concert a connu un succès auquel la concurrence de France Samoa aurait pu faire de l'ombre. La soirée a permis de retrouver le groupe Grand Petit Tom cher au Chaouche Guillaume Duler impressionnant de maîtrise... L'Estudiantina d'Anglet était déjà venue jouer dans l'église, et a trouvé à Capranie de bien meilleures conditions acoustiques... La qualité de la production des Chaouche padère a surpris ceux qui ne les connais-

saient pas. Les Esclatats égaux à eux-mêmes et le sextet encore un peu timide ont complété un programme très varié, aussi varié que le buffet qui a réuni à la fin artistes et spectateurs pendant que quelques Cantayres mettaient la touche musicale indispensable aux 3^e mi-temps. Les Eclatés vont reposer leur voix, leur foie et leur souffle jusqu'à leur fête de fin d'année (22 décembre) et les porcalhes (18-19 janvier 2013). ■

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site: <http://eclat.hautetfort.com>

Et celui de la banda:

<http://chaouchepadere.hautetfort.com>

www.ondres.fr

Le site internet continue d'évoluer

Lancée en juin 2011, la nouvelle version du site web de la commune voit sa fréquentation continuer à croître (+20 % en un an).

L'audience, mesurée par Google, sur une année glissante (décembre 2011/2012) dépasse les 50 000 visiteurs uniques et le nombre annuel de pages vues atteint le chiffre de 228 000.

La webcam reste toujours au top de l'audience avec 76 000 affichages annuels. En janvier prochain, les mises à jour techniques proposeront une interface adaptée aux smartphones et tablettes de dernière génération.

N'oubliez pas: vos remarques et suggestions sont toujours très appréciées par le webmaster à qui vous pouvez écrire en toute liberté:

webmaster@ondres.fr

LE RAYONNEMENT DES ÉCHASSIERS LANDAIS RÉCOMPENSÉ

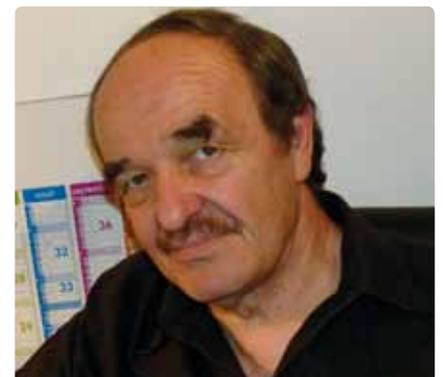
M. Francis Pointu du Foyer d'éducation populaire, fondateur de la nouvelle section échasse les « Bergers du Seignanx », a été honoré, mercredi 21 novembre dernier, par le préfet des Landes, de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports au nom de Madame la ministre des sports, de la Jeunesse et de l'éducation populaire. Francis a été honoré pour son engagement auprès des jeunes à développer, entretenir et moderniser une activité traditionnelle et même ancestrale dans les Landes: les échasses. Francis a été le grand artisan et le réalisateur du splendide spectacle théâtral produit par les Bergers du Seignanx: Le Seigneur

des Agneaux. Beaucoup de Ondrais (600 personnes à Capranie) de Landais et de Béarnais ont pu apprécier ce spectacle à travers les diverses représentations qui ont été données. ■



UN NOUVEAU CORRESPONDANT LOCAL DE SUD OUEST

M. Jean-François Lafitte est le nouveau correspondant du quotidien Sud Ouest pour la ville d'Ondres. Il sera désormais votre relais pour tous les événements de la vie associative de la commune (Michel Darriet conservant la couverture de certains événements sportifs et sa correspondance pour La Semaine du Pays basque). Vous pouvez désormais lui transmettre toutes vos annonces et informations en le contactant directement. Voici son adresse email: jpl40@orange.fr ■



LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES

Au lendemain de son assemblée générale et de son traditionnel repas de Noël, le FOYER est particulièrement heureux de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2013. La nouvelle équipe dirigeante souhaite que le Foyer demeure pour chacun de vous, un lieu de rencontre et de convivialité propice au partage et à l'épanouissement de chacun...

La section « anglais » propose...

Vous qui recherchez des cours de conversation en anglais, n'hésitez pas à nous rejoindre au Foyer Yvonne Loiseau, le lundi à 10h (niveau débutant-préintermédiaire) ou le mardi à 18h (niveau intermédiaire avancé). Notre animatrice, Christina, de nationalité anglaise, nous fait converser dans un anglais simple et familier dans une ambiance conviviale et détendue autour de supports audio et vidéo, de textes, de musiques et de jeux. Vous pouvez venir essayer.

Pour toute précision, contactez Christine **05 59 45 12 78** ou **06 73 32 90 13**

Section Cyclos

Les responsables de la section se félicitent que la plupart des Cyclos ait renouvelé leur licence UFOLEP et accueillent avec plaisir de nouveaux adhérents.

Les jours diminuent, la longueur des circuits aussi, pour ne pas cesser leur activité sportive préférée, les Cyclos s'adaptent aux conditions climatiques. D'un mois à l'autre, les horaires de départ des sorties peuvent varier, il est donc recommandé à tous les équipiers de se montrer attentifs aux informations communiquées par courriel et affichées au Foyer. L'entraînement hivernal conditionnant les performances futures, nous espérons que le plus grand nombre nous accompagnera avec le même enthousiasme sur les divers parcours proposés tant dans les Landes qu'au Pays basque. Bonne route à tous!

Tennis de table

Quelques petits mots pour souligner que la section a de nouveaux inscrits pour cette nouvelle saison 2012-2013 (dont 3 jeunes filles), et parmi eux, de très bonnes recrues venant de communes voisines (Saint-Martin-de-Sei-

gnanx, Labenne, Tarnos). Elie nous confirme qu'ils sont actuellement 20, et attend encore 3 ou 4 personnes supplémentaires.



Les seniors ont des fourmis dans les jambes...

32 seniors du FOYER ont découvert en septembre les charmes de la Provence et de la côte varoise; ce fut un beau petit voyage apprécié par tous les participants!

À l'automne l'habituelle sortie « Palombes » fut agrémentée d'un excellent repas... Il ne pouvait y avoir de fin d'année festive au Foyer, sans le traditionnel repas de Noël qui eut lieu à Capranie, le 14 décembre.

Mais déjà de nouveaux projets, sont proposés pour 2013, outre la très attendue sortie cidrerie de février, un voyage en Corse est envisagé en juin prochain!

Programme, dates et prix seront affichés au foyer Yvonne Loiseau.

L'Atelier théâtre adultes

A présenté son spectacle le 6 octobre dernier. Les spectateurs ont apprécié la performance de ce groupe, nous avons pu lire dans la presse: « Les 11 comédiens ont entraîné samedi soir leur public sur le quai de la salle Ca-



pranie dans un voyage où passent et repassent les hommes et les femmes de tous bords et de toutes origines.

Très présents sur scène, les protégés de Nicole DARREHORT dite Ninie ont embarqué dans leurs valises le public parmi lequel personne n'est resté indifférent devant tant de talent. » Le groupe s'est encore agrandi et prépare déjà très sérieusement son prochain spectacle. ■

Contact: Hélène 06 84 20 11 96

À l'issue de l'assemblée générale annuelle du Foyer, le conseil d'administration a élu son nouveau président, Michel Richard, succédant à Claude Mussat qui souhaitait passer le témoin et restera chargé de la communication externe.

Vice-présidents:

Jean-Claude Loumagne
et Robert Galey

Secrétaire: Michèle Lapeyre

Secrétaire adjointe:
Carine Pécastaings

Trésorière:
Michèle Bourel

Trésorier adjoint:
Jean-Bernard Achet

INVITATION AU VŒUX 2013

Meilleurs Vœux 2013

Le maire et son Conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui se tiendra le **vendredi 4 janvier 2013** à 19h à l'Espace Capranie.



DYNAMISME EN TERRE GASCONNE

Le 17 et le 18 novembre derniers, le FEPO et les salles municipales de Capranie ont connu une effervescence un peu particulière. En effet, à la demande de la Direction de la culture et du patrimoine du Conseil général des Landes, Miquèu Baris, président de G.A.S.C.O.N. LANAS, et vice-président d'ECLAT en charge de la culture gasconne, a organisé un stage intensif de gascon à Ondres. Une bonne quarantaine de stagiaires, venus de toutes les Landes et du Bas-Adour, du Béarn, mais aussi de Gironde et de l'Agenais, ont passé un week-end studieux en Pays de Seignanx. Trois sessions d'apprentissage étaient organisées, une pour les débutants, sous la houlette de Clara Rouglan, du CFPOC d'Orthez, une pour les intermédiaires, avec Jean-Jacques Fénié, le rédacteur de la chronique « Parlam gascon » du lundi dans Sud Ouest, et une autre d'approfondissement, avec Jean-Samuel Barria, professeur certifié au collège de Saint-Martin-de-Seignanx.

La mairie d'Ondres et le FEPO ont parfaitement joué le jeu en mettant à disposition des stagiaires les salles municipales et le Foyer, l'Association ECLAT a payé le vin d'honneur du samedi soir, et deux partenaires locaux se sont unis pour que tout



Vin d'honneur avec M. Lionel Causse

se passe pour le mieux sur le plan matériel: le camping « Lou Pignada » pour l'hébergement des stagiaires venus de loin, et les traiteurs Christèle et Stéphane Lafitte pour la production et le service des repas. C'est ainsi que successivement, au cours du week-end, ont été servis de véritables plats du terroir: du bœuf bourguignon aux petits légumes, de la morue « à la pimpa seca », le « milhasson » traditionnel des « porcalhas » d'ECLAT, de la tourtière fourrée au foie gras, des aiguillettes de canard, et du pastis à la crème « landaise ». Bref, un véritable stage culinaire égale-



Le Chœur d'hommes des Esclats a mis de l'ambiance

ment! Le samedi, le chœur d'hommes et la chorale de « Los Esclatats », qui ont la particularité de ne chanter qu'en gascon, sont venus à près de quarante animer une soirée festive mémorable. Et notre Conseiller général, Lionel Causse, a tenu à venir encourager l'ensemble des participants qui ne demandent qu'à recommencer une autre fois. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré pour que ce stage connaisse la réussite qu'il méritait, et qu'il ancre un petit peu plus notre commune en terre gasconne. ■

Miquèu BARIS

ÇA S'EST PASSÉ À CAPRANIE



Spectacles offerts par la bibliothèque au public scolaire et à la petite enfance

Mardi 27 novembre 2012: « **Crôa, les grenouilles de La Fontaine** », fables musicales destinées aux élèves de CE2-CM1 et CM2 par Monia la conteuse et saxophone, flûte, clarinette, piano et voix. *Des mélodies mystérieuses, des croisements à trois voix, des mélodies qui s'enchaînent, Croâ! n'est pas un spectacle musical comme les autres. Forme hybride aux frontières des genres, cette création se joue des convenances, normal, c'est un concert de grenouilles! Les héroïnes batraciennes de cette fable ironisent, palabrent, gagnent ou souffrent au son d'une musique expressive qui accompagne le récit. Une histoire contée par Monia, comédienne polymorphe qui se fait mime ou rat pour nous guider dans cette aventure onirique, sensible et drôle à la fois. C'est inattendu, étonnant et pourtant on est avec La Fontaine, au cœur de ces fables dont nous connaissons si bien les fins.*

Mardi 4 décembre 2012: « **Mon chapeau à raconter** » est un spectacle de

contes qui s'adresse aux petits de la maternelle et à ceux de la crèche.
Au milieu d'un tapis, une conteuse. Autour d'elle 6 continents. C'est ainsi que l'histoire commence. C'est la ronde du chapeau, un tour du monde rigolo. Ce matin, je me suis levée, je me suis habillée, et quand j'ai voulu m'en aller conter... Plouf! Il s'était envolé. Qui? Mon chapeau à raconter

Mardi 11 décembre 2012: « **Les enfants malins** » (contes traditionnels) par Monia Lyorit, d'après les contes de C. Perrault et des frères Grimm
Trois voyages périlleux pour des enfants perdus dans la forêt ou la campagne... Retrouver le chemin de la maison... Mais ce chemin mène aux ogres, sorcière et bandits! La magie de ces contes anciens se loge sous les pas des enfants comme une route mystérieuse et dangereuse entre les arbres. Suivons-les! ■

ATTENTION : Fêtes de fin d'année
La bibliothèque sera fermée
du 24 décembre au 31 décembre 2012

AVIS AUX AMATEURS D'HISTOIRE LOCALE

Tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre commune, à ce qu'elle était autrefois, (ses ressources, ses coutumes, ses habitants...) pourront trouver réponse à leurs interrogations en lisant les bulletins édités par le Foyer d'éducation Populaire d'Ondres, tous disponibles en prêt à la bibliothèque. Vous pouvez également les acheter auprès du Foyer.

Appel à bénévoles :

Si vous avez quelques compétences sur ce qui touche à la lecture (contes, lectures à voix haute...) et un peu de temps libre à consacrer à la bibliothèque, faites-vous connaître auprès du personnel de la bibliothèque au 05 59 45 23 59 ■

BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉS DÉCEMBRE 2012

> ROMANS

Le grand cœur, J.Christophe RUFFIN
La lumière de Septembre, Carlos Ruiz ZAFON
La mort d'Artémis Cruz, Carlos FUENTES
Mensonges d'été, Bernhard SCHLINK
Pourquoi être heureux quand on peut être normal, Jeanette WINTERSON
Le bonheur conjugal, Tahar BEN JELLOUN
Ce que savait Jeannie, Gérard MORDILLAT
Barbe bleue, Amélie NOTHOMB
La vie sans fards, Maryse CONDE
Et puis Paulette..., Barbara CONSTANTINE
Home, Tony MORRISON
Je vais passer pour un vieux con, Philippe DELERM

Nous étions faits pour être heureux, Véronique OLM
L'homme qui regardait la nuit, Gilbert SINOUE
Le magasin des suicides, Jean TEULE
Le choix d'Auguste, Jean ANGLADE
La mémoire du vent, Alain DUBOS
BM Blues, Françoise BOURDIN
L'homme qui aimait ma femme, Greggio SIMONETTA

Partages, Gwenaëlle AUBRY
Une place à prendre, J.K ROWLING
L'espionne de Tanger, Maria DUENAS
Des bleus au cœur, Louisa REID
Les craies de couleur, Josette BOUDOU
Et au bout, l'océan, Fanny LEBLOND

> PRIX LITTÉRAIRES 2012

Sermon sur la chute de Rome (Prix Goncourt), Jérôme FERRARI
La vérité sur l'affaire Harry Quebert, Joël DICKER (Grand prix de l'Académie Française et Goncourt des lycéens)
Notre Dame du Nil (Prix Renaudot), Scholastique MUKASONGA
Certaines n'avaient jamais vu la mer (Fémina étranger), Julie OTSUKA
« Oh... », (Prix interallié), Bernard DIJAN

> ROMANS POLICIERS

Sous haute tension, Harlan COBEN
Seule dans la nuit, Ann RULE
Une question d'honneur, Donna LEON
Lundi mélancolie, le jour où les enfants disparaissent, Nicci FRENCH
Kaïken, Jean-Christophe GRANGE
Les années perdues, Mary HIGGINS CLARK
Plan serré, Esther VERHOEF
À découvert, Harlan COBEN
Miséricorde (Grand prix des lectrices elle policier), Jussi ADLER-OLSEN
Profanations, Jussi ADLER-OLSEN

> DOCUMENTAIRES

Garibaldi, Pierre MILZA
J'arrête de râler, Christine LEWICKI
Mourir de dire... la honte, Boris CYRULNIK
Sauve-toi, la vie t'appelle, Boris CYRULNIK

ENTRE LAS AIGAS

(Euntre leus aygues)

L'origina deus noms de las comunas

9 AIGAMEN / MUGERRE

Abans-díser: Qu'atz aquí lo navau article que los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T. an consacrat a l'origina deus noms de las comunas deu Senhans e deu Baish-Ador.

Tad aquò, que ns'èm servits deu libe que la **Benedicta BOYRIE-FENIÉ** a escrivut sus la toponimia de las Lanas, **Dictionnaire toponymique des communes - Landes et Bas-Adour**, pareishut en 2005 en çò de las edicions Cairn, qui tienèm a mercejar, en atènder de la poder har viéner tà'n parlar de votz viva.

Hòrt de monde que's pensan que, de l'auta part d'Ador, es dejà lo Bascoat. Pas exactament! Que i avè aquí un territòri, un parçan, ua zòna, on las gents e parlavan gascon e sovent tanben lo basco o l'euskara. Que disèn qu'èran « sharnegos ». E los noms de localitats que se'n pòrtan la mèrca o lo testimòni. Un permèr exemple que n'es lo vilatge d'Aigamen, que lo monde e se n'an quitament perdut lo nom gascon. Totun, qu'èran marinèrs gascons qui navigavan sus Ador e qui tienèn lo cantèr deu flumi. Lo pòrt d'aquera localitat ne mancava pas a la règla. De cap a 1150, lo nom em-



Lo pòrt d'Aigamen - Carta postau anciana
Le port de Mouguerre - Carte postale ancienne
(© Val d'Adour Maritime)

plegat qu'èra « Aigamen », qui vienè deu latin « aqua minoris », qui designava lo cors deu Baish Ador. E lo lingüista basco J.-B. Orpustan qu'atèsta que nat document de l'Edat Mejana coneishut dinc adara ne hè mencion d'un nom basco.

Lo nom actuau, « Mouguerre », que vien totun de l'Euskara, pr'amor qu'èran los Bascos qui tienèn lo haut deu vilatge on avèn los paisheders. E que practicavan l'usclada o la cremada, es a díser que hasèn cremar lo

broishagar l'ivèrn tà regenerar l'èrba. E donc, lo nom basco, « muga erre » que vòu díser « la termièra cremada ». À cada còp qui balhan explics toponimics, ne's cau pas desbrombar la mitat de las causas, e perdé's de vista que Bascos e Gascons, qui parlavan sovent las duas lengas, en bons sharnegos qui èran, e practicavan un vertadèr bilingüisme. ■

Miquèu BARIS,
animator deus cors de Gascon d'ECLAT

LEXIC

actuai (actuaou): actuel
adara (adare): maintenant
Aigamen (Ayuemeun):
nom gascon de Mouguerre
aprenent (apreneun): apprenant, élève
atestar (ateusta): attester
Baish-Ador (Bach-Adou): Bas-Adour
balhar (bailla): donner
Basco / Basca (Bascou): Basque
Bascoat (Bascouat): Pays Basque
bilingüisme (bilinguisme): bilinguisme
broishagar (brouchaga): broussailles
cantèr (cantè): bord, rive
cap (de... a) (de cap a): vers
causa (caouse): chose
conéisher (couneuche): connaître
còp (cop): fois
cors (cours): cours
cremada (creumade): écobuage
cremar (creuma): brûler
desbrombar (deusbroumba): oublier

dinc a (dinc a): jusqu'à
díser (dise): dire
Edat Mejana (Eudat Meuyane): Moyen-Âge
emplegar (eumpleuga): employer
èrba (èrbe): herbe
Euskara (Eouskara): langue basque
flumi (flumi): fleuve
gents (yeuns): gens
har (ha): faire
hòrt (hort): beaucoup
ivèrn (iouèrn): hiver
lenga (leungue): langue
libe (libe): libre
lingüiste (lingouiste): linguiste
localitat (loucalitat): localité
mancar (manca): manquer
marinèr (marinè): marinier, marin
mencion (meuncioun): mention
mèrca (marque): marque
mitat (mitat): moitié
monde (mounde): gens
nat (nat): aucun
navau (naouaou): neuvième
paisheder (pachedeu): pâturage

parçan (parsan): territoire
paréisher (pareuche): paraître
pensar (peunsa): penser
pèrder (pèrde): perdre
permèr (peurmè): premier
pòrt (port): port
practicar (practica): pratiquer
pr'amor (pr'amou): parce que
quitament (quitemeun): quasiment
regenerar (reyeuneura): régénérer
règla (règle): règle
Senhans (Seugnans): Seignanx
sharnego (charnegou): « charnègue »
(qui parle basque et gascon)
sovent (soubeun): souvent
termièra (teurmièra): limite
territòri (terriri): territoire
testimòni (teustimoni): témoignage
tièner (tieune, tine): tenir
totun (toutun): cependant
usclada (usclade): brûlée
vertadèr (beurtadè): vérifiable
vista (biste): vue

JULIETTE GRÉCO OFFRE UN RÉCITAL EXCEPTIONNEL À CAPRANIE

Samedi 12 janvier 2013 à 20 h 30

La venue de la reine de Saint-Germain-des-Près à Ondres est un événement immense, un cadeau de Noël inoubliable à glisser sous tous les sapins!



Souvent, un peu moins jeune, on se remémore l'époque de ses vingt ans et ses premières émotions de spectacle, on n'oublie pas ces souvenirs et viennent les regrets aussi... Regrets pour certains de n'avoir vu Brel, Brassens, Ferré, Vian ou Gainsbourg en scène, regret de siffloter toujours ces chansons éternelles mais de n'avoir jamais pu ovationner les interprètes. Plus tard, en y songeant, on reprocherait presque à ses parents de ne pas nous avoir forcé à s'y rendre, puis s'ancre la nostalgie que ces premiers mots consignent mais clament aussi l'extraordinaire bonheur d'accueillir la reine authentique, figure mythique de ces deux siècles, monument de grâce et de beauté, qui viendra se livrer encore, provoquer nos mémoires et nous éblouir pour toujours!

Gréco la passionnée, Gréco la révoltée, l'insoumise, la talentueuse, la bouleversante, la divine, elle est comme elle est, on ne la raconte pas en quelques lignes. Tandis que d'autres artistes orchestrent leurs adieux puis reviennent, Juliette Gréco n'a jamais cessé. À l'aube de son quatre-vingt-sixième anniversaire (le 7 février prochain), elle n'est pas en « tournée », elle prend juste du plaisir et vole littéralement de grandes en petites scènes pour partager simplement du bonheur.

Juliette Gréco sera accompagnée au piano par Gérard Jouannest, son mari. Pianiste de Jacques Brel, (rencontré en 1958) puis devenu son compositeur, succédant à François Rauber, c'est lui qui a composé la musique de *Ne me quitte pas* et d'autres merveilles comme *La chanson des vieux amants*, *Bruxelles*, *Madeleine*, *Mathilde*, *Les vieux*, *La chanson de Jacky*, *J'arrive* ou *On n'oublie rien* (sa première chanson déposée à la SACEM en tant qu'auteur). Après trente-cinq chansons composées avec Brel, quand ce dernier arrête la scène en 1967, il croise la destinée de Juliette Gréco et ne la quittera plus (il l'épouse en 1988). Comme elle, il s'intéresse aux auteurs de la jeune génération; il compose entre autres pour Abd al Malik dont il dira: « *il m'impressionne vraiment. Il me fait penser à Brel, dans la façon de travailler. Je viens de lui écrire une musique, elle fait 12 minutes, je lui ai envoyé le 20 septembre (2010). Le 23, il l'avait enregistrée avec ses paroles, écrites en trois jours! Moi, ça me trouble beaucoup, on dirait que la musique a été faite sur ses paroles, alors que c'est le contraire* ». L'album d'Abd al Malik porte le titre de la chanson: *Château Rouge*.

Nul doute que Capranie accueillera debout ce couple légendaire de la chanson française, accompagné pour l'occasion par Jean-Louis Matinier à l'accordéon. ■

Tarif unique: 27€ sur internet via les réseaux habituels France Billet, Ticketnet, Fnac spectacles... **ou 25€ auprès de l'Office de Tourisme du Seignanx** (à Ondres, RN10, Tél.: 05 59 45 19 19, 10h-13h & 14h-18h du lundi au vendredi).

Disponibilité: 500 places assises. Ouverture des portes à 20h. Placement libre. Concert à 20h30. Pas de ventes sur place le soir du concert.

Juliette Gréco évoque ses souvenirs sans détour dans « *Je suis faite comme ça* » aux éditions Flammarion (2012).

« *Ça se traverse et c'est beau...* », dernier album de Juliette Gréco chez Universal Jazz (2012).

Gérard Jouannest raconte « *De Brel à Gréco* », dans un livre paru chez Albin Michel (2009), signé par Angela Clouzet.



AGENDA DÉCEMBRE À MARS



Debout sur le zinc

Samedi 23 février - 20h30 - 15€

Ils font partie de la grande famille de la chanson française réaliste... petits frères des têtes raides ou des ogres de barbacs (que l'on accueillera à Ondres en octobre 2013), le groupe revendique aussi sa filiation avec Brassens ou encore avec Barbara. Alors Debout sur le zinc, cela s'écoute? Cela se danse? Les deux à la fois... Les concerts de Debout sur le zinc sont toujours un moment festif et de partage avec des artistes généreux. ■



Isabelle Alonso, et encore je me retiens...

Samedi 9 mars 2012 - 20h - 10€

Entre conférence et One Woman Show, avec humour et tendresse, quelques réflexions sur les femmes, les hommes, qui permettent de découvrir les liens entre une pomme de terre et la schtroumpfette,

entre le brame du cerf et activia, entre une prostituée et le prince charmant...

Une conférence humoristique sous forme de réquisitoire contre la bêtise humaine, un moment de détente à vivre seul ou en couple. ■

Regards de Femmes 4^e édition

Samedi 9 mars 2012

Pour sa quatrième édition, Regards de Femmes nous proposera une exposition de jeunes photographes, une projection suivie d'un débat et un spectacle (lire ci-dessous). Au-delà du programme, Regard de Femmes est l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur la situation des femmes dans le monde, de porter un regard sur les combats menés et les batailles à gagner. ■

DÉCEMBRE

Mardi 11

Spectacle pour les écoles
Capranie toute la journée // Bibliothèque

Vendredi 14

Repas des anciens
Capranie 12h // FEPO

Dimanche 16

Noël des enfants d'Ondres
Capranie 15h // Centre de loisirs

JANVIER

Vendredi 4

Vœux du maire
Capranie 19h // Mairie

Samedi 12

Concert Juliette Gréco
Capranie 20h30 // Mairie

Samedi 26

Animation Zumba
Capranie 10h // Rallye des gazelles

Mardi 29

Spectacle scolaire
Capranie toute la journée // JMF

FÉVRIER

Samedi 9

Loto
Capranie 21h00 // ASO

MARS

Vendredi 1^{ER}

Duo des Non
Capranie 21h // ASO

Samedi 9

Regards de femmes
Capranie 16h // Mairie

Spectacle Isabelle Alonso
Capranie 20h // Mairie

Samedi 23

Carnaval
Dous Maynadyes 14h // FCPE

Ondres et France Bleu partenaires

Initié fin 2011, le partenariat avec France Bleu Pays basque (101,3MHz) a été reconduit pour la saison culturelle 2012-2013. À l'écoute, vous retrouverez les artistes se produisant à l'Espace Capranie et pourrez gagner des invitations pour assister aux spectacles.



AIDE AU CHAUFFAGE

Les personnes ayant des ressources modestes peuvent bénéficier d'une allocation chauffage pour l'hiver, d'un montant de 150 ou 200 € en fonction du quotient familial. Cette aide, soumise à conditions de ressources, est attribuée par le Conseil d'administration du CCAS.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide pour l'hiver 2012-2013, sont invitées à retirer un dossier en mairie, où

à le télécharger sur le site internet communal.

Pièces à fournir: dernier avis d'imposition, justificatif de domicile, relevé d'identité bancaire, attestation récente des droits CAF. Date limite de retour des dossiers: 31 décembre 2012

Pour tous renseignements, vous pouvez également contacter l'accueil de la mairie au 05 59 45 30 06. ■

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations ondraises qui souhaitent solliciter une aide en 2013 peuvent télécharger le dossier de demande de subventions sur le site internet communal

ou venir le retirer en mairie et le retourner au service de la vie associative avant le 15 janvier 2012. ■

ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF

Régulièrement, la mairie vous alerte sur des campagnes de démarchage abusif. Les commerçants, artisans, associations et entreprises d'Ondres peuvent notamment être confrontés à des démarcheurs leur proposant entre autres des encarts publicitaires sur des documents ou des plans de ville qui seraient réalisés par la municipalité. Hors la mairie n'accorde ja-

mais de mandat à quiconque pour prospecter de la publicité et met en garde ses concitoyens en leur recommandant d'être vigilants et n'effectuer aucun règlement pour une annonce publicitaire. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service communication ou la police municipale pour vérifier les dires de ces démarcheurs. ■

GARE D'ONDRES DE NOUVEAUX HORAIRES



Depuis le 9 décembre, l'offre de trains s'est étoffée sur la ligne Bordeaux-Dax-Bayonne-Hendaye puisque désormais, en semaine, dix-sept trains sont mis en service quotidiennement. Les nouvelles fiches horaires sont accessibles en téléchargement sur le site de la ville, www.ondres.fr, sous l'onglet Accès / Transport du menu Découvrir Ondres, ou sur le site du TER <http://www.ter-sncf.com> ■

INFO CONSO



VENDRE SON OR: ATTENTION AUX ARNAQUES!

L'augmentation continue des cours de l'or convainc nombre de particuliers de vendre leurs bijoux. Peut-on faire confiance aux boutiques spécialisées dans le rachat d'or ?

L'INC en partenariat avec les Crédits municipaux (appelés aussi monts-de-piété) a fait évaluer dans 150 boutiques (grâce à des clients « mystère ») un lot de bijoux identiques préalablement expertisé par des spécialistes. Résultats de l'enquête:

- Des biens sous-estimés: dans 97 % des cas, les estimations proposées par ces « professionnels » étaient en dessous du prix estimé par les spécialistes (du simple au double!).
- Un manque d'information et de transparence: les informations fournies lors de la vente fictive étaient très succinctes, voire inexistantes: ni le prix du gramme d'or, ni son cours n'étaient affichés, très peu (5 %) indiquaient leurs commissions, taxes et autres frais éventuels; aucun devis écrit n'a été remis.
- Des acheteurs peu scrupuleux sur les modalités de transaction: dans 75 % des cas aucune pièce d'identité n'a été demandée; certaines boutiques proposaient même de payer en liquide (interdit par la loi).

Une réglementation plus contraignante semble nécessaire contre les mauvaises surprises et les arnaques! C'est ce que demandent l'INC et les Crédits municipaux. Conseils pratiques:

- Demander un devis et une facture précisant le poids, le nombre de carats et le prix du bien.
- Comparer les différentes propositions d'achat avant de vendre; faites jouer la concurrence!
- Faites préalablement peser votre or, par exemple à la Poste.

La Confédération Syndicale Des Familles, association d'information et de défense des consommateurs, vous accompagne. Tél.: 05 59 45 25 92.

ONDRES D'HIER À AUJOURD'HUI

UN JARDIN PUBLIC AVEC JEUX D'ENFANTS ET D'ANTAN

Les quilliers des anciens ont existé durant plusieurs décennies dans tous les quartiers, surtout dans les auberges, faciles à installer sans gros investissements et que l'on pouvait utiliser de 7 à 77 ans. Ce jeu était surtout pratiqué les samedis et dimanches jusqu'à très tard le soir, même avec une bougie en face de chaque quille à défaut d'éclairage (sans vent bien sûr).



M. Charlot Carty, chroniqueur de la page histoire pour Info'Ondres, a planté le « chêne des anciens » lors de l'inauguration du jardin public

Le nombre de joueurs n'était pas limitatif vu que l'on additionnait le nombre de quilles de chaque équipe. L'enjeu était souvent le prix de la boisson, vin rouge, paillé blanc, consommé sur une table prévue à cet effet, scellée dans le mur « chez Lahiton », et rabattable après la partie (le patron était forgeron). Il est arrivé quelquefois que certains coups de boules fussent moins précis en fin de soirée. Il est arrivé souvent que sur le bord de la Laguibe les soirées finissent à table avec quelques fritures, omelettes, boudins, préparés par la « Mémé Jeanne ». La pratique de ce jeu a pris fin dans les années 50. Puis en 1978, trente ans après, à l'initiative de Claude (à la Pointe) le jeu fut relancé avec une

quinzaine d'anciens qui avaient pratiqué à l'époque puis installé au bord de la Laguibe en 1980 où il existe toujours avec de moins en moins de pratiquants de plus en plus âgés.

Voilà un jardin public qui vient d'être réalisé dans un cadre agréable à proximité des autres infrastructures, écoles, salles, équipement de jeux et distraction pour les enfants, dans lequel a été intégré un quillier qui représente une distraction de plusieurs générations. Il est fort possible et même souhaité que ce rapprochement de deux périodes si éloignées provoquent des questions de la part des enfants concernant l'amusement ou le passe-temps de leur papi, tonton ou autres anciens. Peut-être

que ce retour en arrière pourra ouvrir la voie à d'autres explications aux enfants sur des choses un peu oubliées, peut-être sur les jardins potagers, agréables passe-temps des papis et mamies et oh combien savoureux au moment de la dégustation des légumes perlés par la rosée du matin comme jadis dans ce coin de champ de « Cartirot ».

Peut-être aussi que ce rappel du passé initiera quelques enfants un peu curieux à vouloir connaître un peu plus l'information de « radio quilles », et d'autres un peu plus pointilleux aimeraient avoir quelques détails sur ces histoires de derrière l'église à Ondres... comme ailleurs ! ■

Charlot Carty